

CIMES

PAROLE D'ADHÉRENT AVEC
JEAN-CLAUDE RAFFIN
MAIRE DE MODANE - PAGE 4

Infos

N°13 AVRIL-JUIN 2011

D'UN MOT...



Cent !

Le label Famille Plus continue sa belle croissance et a passé depuis quelques semaines le cap des 100 communes

labellisées. La Bresse, Praz-sur-Arly, Superdévoluy et Valmorel comptent désormais parmi les 45 stations labellisées Famille Plus Montagne. Plus de cent critères attestent de l'exigence de la déclinaison du label sur nos territoires de montagne. Cette démarche volontaire témoigne des investissements et des actions déployés par nos stations, pour l'accueil, le bien-être et la tranquillité d'esprit des familles et de leurs enfants. Cependant, le label manque encore d'une reconnaissance forte de l'Etat. Les communes et les acteurs socio-professionnels locaux prennent leurs responsabilités pour développer une offre touristique de qualité. A l'Etat d'encourager ces initiatives et de les faire connaître !

Bon été à tous

■ Gilbert Blanc-Tailleur
Président de l'ANMSM

■ Il a dit

"Dans les pires années de la crise 2008-2009, heureusement qu'on a eu l'économie de la montagne pour dynamiser l'économie française (...). La France est la première destination touristique du monde (...), et on va essayer de le rester (...). Deux mots magiques :

investissements et diversification. Il faut absolument que l'on vous aide à investir" - Nicolas

Sarkozy, à La Clusaz, le 11 février lors d'une table ronde sur l'économie de montagne



©Angeli



SKI FRANCE

Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

INITIATIVE

Nouvel élan pour la Charte...

Dès 2007, consciente des enjeux liés au développement durable, l'ANMSM a élaboré, en partenariat avec l'association Mountain Riders et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), une charte en faveur du développement durable dans les stations de montagne.

Construite autour de 8 plans d'actions et de 130 engagements, cette initiative, sans équivalent sur d'autres territoires touristiques, a permis à une cinquantaine de stations signataires d'améliorer la prise en compte des problématiques liées à la préservation des ressources et des paysages, l'énergie, les déchets, les transports. Après plus de 3 ans, comme pour toute démarche d'amélioration continue, l'ANMSM souhaite écrire une nouvelle page.

3 ans d'actions

En 3 ans, les stations signataires ont développé de nouveaux projets, tels que par exemple, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux à Val d'Isère, ou encore la réalisation d'une nouvelle chaufferie au bois aux Gets. Toujours soucieuse d'améliorer l'accompagnement qu'elle propose aux stations, l'ANMSM a créé de nombreux outils opérationnels comme e-Carbone. Cet outil, disponible gratuitement en ligne à l'automne, permettra à la commune de déterminer les émissions de gaz

à effet de serre de son territoire. Un outil de formalisation des projets de la commune a également vu le jour. L'ANMSM travaille aussi à la mise en place d'un système de partage et d'échange des bonnes pratiques et des retours d'expérience entre les coordinateurs locaux de la démarche.

Nouveau "déclat"

Soucieuse d'évaluer son initiative, l'ANMSM a convié le 7 juillet à Lyon, différents acteurs de la montagne et du développement durable afin d'établir une analyse critique de la démarche. L'objet de la charte est de prendre en compte dans sa démarche les problématiques du développement durable en montagne, qui évoluent continuellement. Cette action a reçu le plein appui de Guy Vaxelaire, maire de La Bresse et Président de la commission Aménagement du territoire et développement durable de l'ANMSM. "Nous voulons adapter la Charte aux enjeux sociétaux apparus depuis son élaboration, pour, peut-être, provoquer un nouveau déclat dans les stations".

■ La journée propre



Avec pour objectif d'associer 200 stations cette année, la campagne annuelle de ramassage des déchets en montagne a débuté début mai. Pilotées par Mountain Riders depuis 2006, ces opérations permettent de nettoyer nos montagnes. Près de 6000 bénévoles se sont mobilisés l'an dernier pour organiser 165 opérations et collecter 65 tonnes de déchets, dont on estime à 62% ceux abandonnés par les touristes.

❄ **Classes de découverte :** une vingtaine de stations de l'ANMSM ont demandé à participer à l'opération pilote proposée par le groupe de travail, présidé par Sylviane Grosset-Janin, maire de Megève, pour favoriser l'organisation des classes de découverte. Stations souhaitant recevoir des classes: Alpe du Grand Serre, Courchevel, Crest-Voland, Lanslebourg, Lélex, Le Grand Bornand, Méribel, Métabief, Mijoux Mont-Jura, Montclar, Morzine-Avoriaz, Praz-sur-Arly, Risoul, Saint-Lary-Soulan, Tignes et Valfréjus souhaitent accueillir des classes de neige. Font Romeu, Lanslevillard, La Clusaz, Les Angles, Megève, Les 2 Alpes, Serre Chevalier, Villard-de-Lans sont prêtes à en accueillir mais souhaitent également permettre à leurs élèves de primaire de découvrir d'autres territoires.

❄ **Transports (1) :** des stations ont testé fin février-mi mars un bus électrique de la société Gepebus sur un parcours de 6 km entre Megève et Combloux ou de 25 km à La Bresse. Le bilan positif de l'expérience doit être nuancé car les tests ont été réalisés sur des routes faiblement enneigées caractérisant un hiver doux. Le bus électrique semble plus adapté à des circuits courts à fort dénivelé. Eric Muller, ancien maire de l'Alpe d'Huez, pilotait ce test qui pourrait être renouvelé cet été, avec le bus d'un autre constructeur.

❄ **Sécurité :** l'ANENA fêtera son 40ème anniversaire les 15, 16 et 17 septembre à Grenoble. L'occasion d'organiser des tables rondes et un séminaire sur des thématiques aux enjeux forts pour les communes et les professionnels de la montagne. Pour découvrir le programme : www.anena.org

CLASSES DE DÉCOUVERTE

Valoriser les enseignants

Auteur d'un rapport en juin 2004 sur les classe de découverte, Béatrice Pavy, Député, s'associe aux efforts de l'ANMSM pour relancer ces classes.

Béatrice Pavy, le sujet des classes de découverte, qui avait fait l'objet de votre rapport de juin 2004 vous intéresse-t-il encore ?

Bien sûr, je reste convaincue du rôle pédagogique de ces classes. Je réponds régulièrement à des questions à ce sujet, et je suis en contact avec le ministère de l'Education nationale pour le faire avancer.

Vous étiez le 11 mai à une réunion de l'ANMSM sur les classes de découverte; pourquoi ?

J'approuve la démarche du groupe de travail. Ce qui est intéressant, dans cette démarche, est la proposition d'impliquer les villes via des échanges entre communes, alors que mon rapport ne préconisait que des parrainages.

Quel vous semble le levier efficace pour les relancer ?

Rien ne se fera sans les enseignants. Ils doivent retrouver confiance, des garanties que leurs efforts seront facilités et récompensés et surtout, qu'ils ne courront pas de risques juridiques à organiser ces classes.



Béatrice Pavy : "Les classes de découverte permettent de découvrir les élèves sous un autre jour, la classe gagne en cohésion, des "déblocages" pédagogiques ont lieu".

Quelles sont vos recommandations ?

Elles sont de deux ordres. Localement, les inspections académiques doivent assurer leur rôle de formation. A elles de sécuriser et d'encourager les enseignants, notamment en désignant un référent. Au niveau national, le ministère serait bien inspiré de soutenir activement ces classes qu'une circulaire de 2005, je le rappelle, devait faciliter.

Que comptez-vous faire ?

Je voudrais rencontrer Luc Chatel. Il doit savoir ce que ces classes ont d'exceptionnel pour les enfants. Je lui proposerai aussi d'établir un bilan national de ces classes, établi à partir des bilans locaux.

Comment stimuler les enseignants ?

Un dispositif de reconnaissance, par du crédit temps par exemple, serait une idée - sinon pourquoi passer 5-6 jours à préparer une classe et rester 24 heures sur 24 avec des enfants ? Le bilan que j'évoquais éclairera aussi les enseignants sur ce qu'apportent ces sorties. Elles permettent de découvrir les élèves sous un autre jour, la classe gagne en cohésion, des "déblocages" pédagogiques ont lieu. C'est (aussi...) pour eux un moment d'exception.

QUESTION/RÉPONSE SUR...

Signature de contrat et transmission au préfet...

La signature d'un contrat par le maire, avant la réception par les services de la Préfecture des délibérations du conseil municipal, est un vice affectant le consentement des parties qui n'est cependant pas de nature à emporter la nullité du contrat.



Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, "les actes pris par les autorités communales sont exécutoires de plein droit dès lors qu'il a été procédé à leur publication ou à leur notifi-

cation aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans le département.

L'absence de transmission de la délibération autorisant le maire à signer un contrat avant la date à laquelle le maire procède à sa signature constitue un vice affectant les conditions dans lesquelles les parties ont donné leur consentement. Toutefois, ce seul vice ne saurait être regardé comme d'une gravité telle que le juge doive écarter le contrat et que le litige qui oppose les parties ne doivent pas être tranché sur le terrain contractuel". *Conseil d'Etat 10 décembre 2010, Commune d'Amigny-Rouy, req.336638*

Vaujany veut un développement "raisonné"

Conseiller municipal de Vaujany, Antoine Gieu souhaite que sa station dépende moins de la neige. Il milite pour un respect accru du territoire et le développement d'une offre de services en lien avec le bien-être.

Antoine Gieu, vous êtes en charge du développement durable; quelle action incarne le mieux la préoccupation "durable" de votre station ?

Nous avons plusieurs actions, déjà comme signataire de la Charte de l'ANMSM, ensuite par conviction. Je citerais l'achat par la commune de composteurs que nous revendons à prix réduit à nos habitants. Nous en avons acheté une centaine depuis un an, et ils vont tous trouver preneur d'ici quelques mois. Nous allons aussi acheter un broyeur qui servira à la population pour ses déchets verts ou issus de la taille des arbres. Ce ne sont que des exemples, nous avons d'autres réalisations... et beaucoup de projets !

Quelle est votre conviction ?

Mon idée est qu'il y a beaucoup à faire si nous voulons ancrer Vaujany dans un développement durable : par exemple, il faudrait que nous montions une filière bois-énergie mais des propriétaires forestiers résistent car on utiliserait leurs chemins; par ailleurs, nous constatons que la cohabitation Hommes-gibier n'est pas optimale. Avant les espaces étaient entretenus par les agriculteurs: maintenant, ce sont beaucoup de résidents secondaires, et ils sont moins portés sur cet aspect.



Antoine Gieu : "Je suggère de développer des activités de bien être ou sportives pour être moins dépendant du ski. Mais nous devons investir, sinon, comment fixer les jeunes sur la station ?"

Le réchauffement climatique vous préoccupe ?

Oui, et nous devons l'anticiper. L'activité ski a ses limites, et notre philosophie est de ne plus la développer. Nous avons assez touché à la montagne ! L'impact du réchauffement est déjà là, avec des arbres qui s'enracinent plus haut, des glaciers ayant fondu. Je suggère de développer des activités de bien être ou sportives pour être moins dépendant du ski. Mais nous devons investir, sinon, comment fixer les jeunes sur la station ?

Les mentalités sont-elles prêtes à évoluer ?

C'est très sensible. Des gens sont attachés au ski, et pour d'autres, l'impact du réchauffement est surestimé. J'ai la confiance du maire, et avec des collègues, nous mettons en place, peu à peu, en expliquant bien, les projets. Nous avons fait un bilan carbone, une journée Ramassage des déchets... Le développement durable doit devenir un réflexe au quotidien. La consommation effrénée n'est pas une voie, c'est pourquoi je prône ce développement raisonné, qui intégrera en temps voulu des leviers comme les circuits courts, les achats durables, le recyclage, les réseaux d'échanges.

☀ Transports (2) : favoriser le transport en navette dans les stations permet d'offrir un service aux vacanciers, qui les incite à réduire l'utilisation de leur véhicule. Face à cet enjeu de développement durable, l'ANMSM a noué un partenariat avec l'association AGIR, dont l'expertise opérationnelle en matière de transport en commun accompagne déjà des communes. Les stations de l'ANMSM peuvent désormais accéder à la plateforme d'assistance de l'association, par le biais d'un service de question-réponse, ainsi qu'à un service d'études et de formation. En savoir plus sur AGIR: www.agir-transport.org



☀ Annecy 2018 (1) : à la suite de l'attribution des JO d'hiver 2018, le sénateur Jean Faure réagit: "Je suis déçu. Il y avait là un grand projet, qui aurait soudé la France et accéléré le développement de la région d'Annecy. Je suis aussi attristé par cet accent mis sur l'Asie: la vocation des pays d'Europe n'est pas de devenir un musée. Je félicite Annecy 2018 pour son projet, qui nous a fait rêver. Il y a eu un élan brisé et je crains qu'il faille attendre avant qu'un tel projet, après Grenoble et Albertville, ne se représente".

☀ Développement durable : l'ANMSM et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) renouvellent leur partenariat. Cette collaboration permettra, grâce à l'expertise de l'ADEME, de renforcer l'accompagnement des stations de montagne dans l'élaboration de leurs projets dans trois axes prioritaires : l'énergie et le changement climatique, le transport durable afin de favoriser la mobilité douce, puis le tourisme et l'éco-responsabilité.



COMMUNICATION

France Montagnes confirme sur Internet

On ne change pas une stratégie qui gagne ! France Montagnes investira cet été 270.000 euros HT dans les médias, dont 60.000 euros HT sur Internet, pour promouvoir la montagne, en particulier auprès des femmes. Contribution de l'ANMSM : 249.000 euros HT. Nouveaux slogans, même ton badin et complice pour une campagne dont le créatif, Franck Luminier (agence Native installée à Lyon) nous répond.

La montagne est-elle un thème qui vous inspire ?

Oui, c'est un des derniers endroits où l'on "respire" alors forcément ça... "inspire". C'est un univers où se mêlent poésie et puissance.

La montagne, c'est véritablement l'expérience de tous les sens.

Quel image avez-vous de la montagne ?

C'est à la montagne que l'on tutoie le ciel. Ici, on approche du sentiment de liberté, le corps et l'esprit fusionnent sur ces terres qui ont nourri tant de légendes et d'exploits.

Avez-vous pris plaisir à concevoir la campagne ?

Oui, immense ! Nous avons essayé d'embrasser tous les possibles sur les vertus de la Montagne. En créant de la connivence, nous espérons en parler autrement, en "collant" aux aspirations de nos cibles.



Fin 2009, le Parc naturel régional (PNR) du Haut Jura acquiert, avec l'aide du FEDER et de la région Rhône-Alpes, 31 vélos électriques qu'il a mis à la disposition de ses visiteurs de mai à octobre 2010. Ces vélos, d'un coût de 1500 euros, sont gérés par cinq loueurs professionnels ou occasionnels (hôtel, centres de vacances, campings...). But de l'opération: faciliter les randonnées dans une vallée d'un dénivelé de 1000 mètres.

Un an après, où en est-on ? Gilles Prost, chargé des activités de pleine nature, dresse le bilan. D'une part, 70 locations, d'un ou deux jours, ont été contractées. Par ailleurs, la satisfaction des usagers a été pleine, d'autant plus que les vélos n'ont pas connu d'ennui mécanique. "Les clients ont fait plus de kilomètres que ce que nous attendions". Tarif par demi-journée: 12-13 euros.

Gilles Prost s'attendait, néanmoins, à plus de locations. "Soit il faisait trop chaud, soit il pleuvait: l'été 2010 n'a pas été propice au vélo". Il a aussi noté une réticence à enfourcher ce vélo. "On se sent observé, et le maniement, les questions de batterie ou de vitesse mettent mal à l'aise l'utilisateur potentiel".

Cette année, le Parc - qui vient de renouveler l'opération - inaugure un parcours balisé de 50 km dans la vallée concernée. Gilles Prost s'attend à des locations "nettement" plus nombreuses en raison d'une communication accentuée et d'une pratique du vélo électrique qui s'est banalisée. Il imagine même, l'an prochain, des "produits touristiques" fondés sur l'utilisation du vélo électrique.

> g.prost@parc-haut-jura.fr

PAROLE D'ADHÉRENT

"Je perçois un frémissement"

Maire de Modane - station de Valfréjus - qui accueille le Tour de France cet été, Jean-Claude Raffin, élu en 2008, nous parle de l'actualité de :

✱ ... **son territoire** : "Notre actualité, en vallée de la Maurienne, est la réalisation d'un tunnel de 56 km sous les Alpes. Ce chantier qui doit débiter avant la fin du mandat et durer plus d'une dizaine d'années, permettra de relier plus vite Lyon et Turin en TGV. Cela va amener une activité, en Haute Maurienne surtout, et nous en profiterons pour rénover le parc de logements vieillissant, pour les salariés du chantier, puis à terme pour nos visiteurs. Cette liaison permettra de rapprocher les touristes de nos stations. Un autre chantier nous attend : celui de la gouvernance de nos stations. Valfréjus cotoie La Norma et Aussois et face à des problèmes de lits froids, de taille critique, etc..., nous devons travailler ensemble. A court terme, nous devrions avoir des structures communes et sans doute, bientôt, un gestionnaire commun".

✱ ... **sa station** : "L'accueil du Tour de France, un départ d'étape le 22 juillet vers L'Alpe d'Huez, va constituer pour nous l'Événement de l'année. Nous accueillerons en plus, une dizaine de jours plus tôt, une course qui réunira 10.000 amateurs cyclo-sportifs, sur le même parcours que les "pros". Tout cela, c'est du buzz, et l'occasion de nouer des relations



Jean-Claude Raffin : "Les stations ont besoin d'activités d'été, la diversification devient la clé".

avec des partenaires - et un motif de fierté pour la population et ceux qui fréquentent la station. Accueillir le Tour coûte 55.000 euros HT; l'accueil de la course amateur, 25.000 euros HT. Nous avons un budget prévisionnel de 250.000 euros, avec les locations de matériels, gardiennage et agents municipaux. Coté recettes, nous avons quelques aides publiques et privées. Nous verrons plus tard si cet investissement valait le coup".

✱ ... **la montagne française** : "Localement, nous perdions des visiteurs l'été et je perçois un frémissement. Cette reprise sera consolidée par des investissements et animations. Les stations ont besoin d'activités d'été, la diversification devient la clé. Dans ce contexte, plusieurs dossiers me semblent mériter l'intérêt : la rénovation des résidences et les jeunes clients, en particulier. Les classes de neige avaient leur pertinence, mais les normes et les problèmes d'encadrement les ont paralysées. Enfin, je n'oublie pas l'enjeu du développement durable. Valfréjus et ses stations voisines ont signé un contrat de "station durable" avec le département et la région. Pour nous, le thème central dans le cadre de cette diversité est l'Eau, sa rareté, ses utilisations, sa qualité et ses ressources".

A VENIR

■ **26/07** : Bureau de l'ANMSM à 16 heures à Paris

■ **27/07** : Conseil d'Administration de l'ANMSM à 10 heures à Paris

■ **21/09** : Bureau de l'ANMSM à 16 heures à Pra-Loup

■ **22/09** : Réunion de Massif "Alpes du Sud" à 10 heures à Pra-Loup

■ **28/09** : Journée nationale des coordina-

teurs locaux de la Charte en faveur du développement durable de l'ANMSM (8ème édition) à Lyon.

■ **18/10** : Bureau de l'ANMSM à 16 heures à Paris

■ **19/10** : Conseil d'Administration de l'ANMSM à 10 heures à Paris

■ **03/11** : Rencontres de la Montagne à Paris (Espace Wagram)



SKI FRANCE

Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

Cimes Infos est édité par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne - 9 rue de Madrid- 75008 Paris - Tél. : 01 47 42 23 32
Directrice Générale : Christine Laymard - Comité de rédaction : Jean-Louis Le Bras, Laure Froissart, Olivier Rival
Rédaction : Bruno Leprat - Réalisation : Roland Tcherhoff
Email : bienvenue@stationsdemontagne.fr - Site de l'Association : www.anmsm.fr